

ALGERIE – OGM toujours interdits

Par Christophe NOISETTE

Publié le 26/12/2004

Lors du débat sur le projet de loi relative aux semences et plants, le ministre de l'Agriculture, Saïd Barkat, a réaffirmé que les OGM seront interdits à la culture en Algérie jusqu'au "jour où l'on verra que les OGM n'auront aucun effet négatif sur la santé des Algériens". Par ailleurs, un responsable du Ministère algérien de l'Agriculture a signalé à Inf'OGM une confusion dans l'article sur l'Algérie (Inf'OGM n°58) dans l'intitulé des lois. La loi sur les OGM a été présentée par le Ministère de l'Environnement et intègre une partie sur les ressources biologiques. Elle a été discutée en commission à l'Assemblée Populaire Nationale mais pas sous le nom de loi sur les semences et plants. D'autre part, la loi sur les semences et plants existe bel et bien, mais n'a aucun lien avec les OGM qui sont toujours interdits par un arrêté ministériel. Cette loi prend également en charge la protection des obtentions variétales en conformité avec les accords de l'OMC.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/algerie-ogm-toujours-interdits/